



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E65421

VALABLE JUSQU'AU 22/04/2027

ÉDITÉ LE

28/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2001

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 30/09/2025
10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2001B01063

Siret : 439 560 426 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0036359-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001643546/2

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001643546/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : PLANTIN BATIMENT

LIEU-DIT LA CHICHERIE
LE CLOS DE L'EPINE
35850 GEVEZE

Téléphone : 02 99 69 90 31

Fax : 02 99 69 07 43

Portable :

Site Internet :

E-mail : accueil@plantinbatiment.fr

Responsabilité légale :

PLANTIN PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	12/04/2023
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	12/04/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	12/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	12/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.